



SECTION RHONE-ALPES

Les droits de préemption ruraux

Vendredi 28 mars 2025

Hôtel Mercure Lyon Centre Château Perrache

Esplanade de la Gare, 12 cours de Rambeau Verdun, 69002 LYON

9 h 00 : Accueil des participants

9 h 15 : Allocution de bienvenue

09 h 30 : **Droits de préemption et droits voisins, ou qu'est-ce que le droit de préemption ?** (Me Benjamin TRAVELY, notaire à Marcigny, Maître de conférences associé à l'université de Bourgogne)

10 h 00 : **Les droits de préemption de la SAFER et du fermier, quel champ d'application, quelles limites ?** (Mme Sandrine BESSON, juriste au CRIDON de Lyon)

10 h 30 : débat avec la salle / pause

11 H 00 : **La concurrence entre les droits de préemption** (Me Benjamin TRAVELY et Mme Sandrine BESSON)

11 h 30 : **Le contentieux de la préemption** (Me Laurence CATIN, avocate au Barreau de Lyon)

12 h 00 : débat avec la salle

12 H 30 : Déjeuner au Greet Hôtel, 26 cours de Verdun, 69002 LYON

14 h 00 : La préemption avec révision de prix (Mme Elise Lemoine, juriste à la FDSEA du Rhône)

14 h 30 : Le contrôle du marché des parts sociales des sociétés agricoles (Me François ROBBE, avocat au Barreau de Villefranche-sur-Saône, Maître de conférences à l'université Lyon 3, Président de l'AFDR)

15 h : Débat avec la salle

15 h 15 : Table ronde, animée par M. Jean-Baptiste MILLARD, Délégué général d'AgriDées : le droit de préemption, outil d'avenir ?

Avec **M. Eric VACQUIER**, Directeur adjoint de la SAFER AURA, **Me Christophe GOURGUES**, notaire, Ruranot, **M. Cédric GIRAUD**, agriculteur, Président du Syndicat des Fermiers et Métayers (SDFM) du Rhône, **Me Denis SIBILLE**, ancien notaire, Syndicat de la propriété privée rurale de l'Ain (SPPR 01)

16 h 15 : clôture des travaux

16 h 30 : Assemblée générale statutaire de l'AFDR Rhône-Alpes

Programme validant 5 heures au titre de la formation professionnelle continue

Numéro d'organisme formateur : 11755491275